

Livry-Louvercy le 25 novembre 2014

N/réf. : LN/CS/14513

Objet : REIMS – Caserne Colbert – CR n°6 de la visite du 20/11/2014

Compte rendu acoustique de la visite du 20/11/2014



Comble technique :

Absence du plafond sous rampant dans les combles techniques (ch. 5.4.3. CCTP Acoustique indD)

Absence de correction acoustique des locaux techniques (ch. 5.4.6. CCTP Acoustique indD)

Le plancher des combles techniques n'est pas continu jusqu'aux rampants. De plus, ne connaissant pas le niveau sonore des caissons d'extraction, les niveaux de bruit des équipements techniques dans les combles techniques perçu à l'intérieur et à l'extérieur ne sont donc plus garantis.



Comble technique :

Attention à ne pas oublier le rebouchage après le passage des gaines techniques dans le plancher.



Passage PER :

La réalisation n'est pas identique au prototype soumis par l'entreprise, concernant la désolidarisation des tubes PER dans les cloisons.



Le rebouchage des réservations des tubes PER des douches à l'italienne n'est pas réalisé.

Comme précisé au CR n°5, « *Les systèmes proposés seront validés suivant les résultats des mesurages acoustiques sur les cellules témoins.* »

Les mesurages sur cellules témoins sont fixés au 05/12/2014 à 14h00.



Passage de plomberie dans les chapes flottantes sur plancher bois :

Il manque le manchon résilient en traversée de plancher.

L'entreprise qui a creusé la chape flottante et recoulé par dessus peut-elle garantir qu'elle n'a pas dégradé les propriétés acoustiques de cette dernière ?

	<p>Cellules témoins : Chambres 005, 105, 106, 205, 206, 305, 306</p> <p>Reboucher au plâtre l'ensemble des passages des câbles élec. et/ou poser les boitiers dans les cloisons entre chambres ainsi que les plafonds avant le 05/12/2014.</p>
	
	
	



Cellules témoins : Chambres 005, 105, 106, 205, 206, 305, 306

Poser l'ensemble des bouches de ventilation dans les chambres et les salles de bain avant le 05/12/2014.



Cellules témoins : Chambres 005, 105, 106, 205, 206, 305, 306

Poser les joints des portes palières.



La pose des plinthes carrelage a été réalisée conformément aux précautions de mises en œuvre du CCTP Acoustique.

Diffusion : Bouygues Immobilier – M. Waxin
Dubois et Associés – M. Lauzanne
Cap Ingelec – M. Urbain